



A la une - Médecine générale: la garde est avancée à Charleroi

A l'échelle du territoire wallon, la concrétisation d'un poste avancé de médecine générale, à Charleroi, constitue un véritable petit événement en soi. En effet, Charleroi, où un projet pilote était mené depuis juillet 2005, peut se targuer d'être la seule ville à ce jour en Wallonie à pouvoir proposer, à partir du 27 avril prochain, et sous cette forme, un outil qui constitue non seulement un Plus pour les patients, en termes d'offre de soins mais aussi un Plus pour les médecins généralistes en matière de sécurité.

Comme l'a souligné le bourgmestre Léon Casaert hier après-midi: *"Ce poste de garde avancé rencontre non seulement les souhaits de la population mais aussi celles du Collège communal qui est de faire de Charleroi une ville plus sûre pour les médecins"*.

"Avec l'aide de la FAGC (Fédération des Associations des Médecins Généralistes de la région de Charleroi) c'est une nouvelle ère de l'offre en matière de soins qui s'ouvre à Charleroi" a confié pour sa part Marc Parmentier, échevin de l'Action sociale lors de la présentation de l'outil mercredi après-midi en présence notamment de M. Vercruyt, représentant du ministre de la Santé Rudy Demotte. *"Car à tout moment, a-t-il ajouté, les personnes souffrantes pourront consulter si elles ont la possibilité de se déplacer un médecin de garde notamment les week-ends et ce 24h/24. "L'initiative, a conclu Marc Parmentier, démontre qu'au niveau du gouvernement fédéral avec le ministre Demotte et en particulier de la Ville de Charleroi, la santé est une priorité"*.

Les week-ends et jours fériés

Concrètement, le poste sera disponible les week-ends et jours fériés, 24h/24 (dès le vendredi 19h), afin de répondre aux appels de patients de l'entité de Charleroi (et alentours) au départ d'un numéro d'appel unique: le 071/33.33.33. La permanence sera assurée par trois médecins, dont un sera chargé des visites à domicile pour les patients qui seraient dans l'incapacité de se déplacer.

La réalisation de ce projet qui trouve son cadre légal dans un arrêté royal du 13 janvier 2006, a confié quant à lui le docteur Gérard, président de la FAGC, autorisera de multiples améliorations. Il permettra une réorientation progressive d'une partie de la patientèle des urgences vers la médecine générale, une amélioration de la qualité et de l'accessibilité aux soins, une diminution importante des coûts pour la Sécurité sociale, une amélioration aussi de la sécurité des médecins et de leur qualité de vie."

A noter enfin qu'une ligne de crédit plafonnée à quelque 432.000 euros annuels (sur un budget total au niveau belge de 3 millions d'euros) garantira le bon fonctionnement de ce poste de garde avancé qui sera inauguré ce samedi 21 avril mais qui ne sera opérationnel que le 27 avril au soir.

Poste de garde avance: Espace Santé, 1, bd Zoé Drion, 6000 Charleroi (entrée rue du Spinois); tél.: 071/33.33.33.